

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021-2022



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

FQM
porte-parole
DES RÉGIONS

Direction de l'édition

Diane Aertgeets

Graphisme

Mayli-Anne Hébert

Rédaction

Nathalie St-Pierre

Dans le présent document, lorsque c'est le cas, le genre masculin est utilisé pour alléger le texte et désigne autant les femmes que les hommes.

© Fédération québécoise des municipalités | 2022

**Fédération québécoise
des municipalités**

1134, Grande Allée Ouest
Bureau RC 01
Québec (Québec) G1S 1E5

Téléphone

418 651-3343

Sans frais

1 866 951-3343

Courriel

communications@fqm.ca

Site Web

fqm.ca

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT	4	SERVICES AUX MEMBRES	22
MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	5	Assurance	23
NOS BUREAUX RÉGIONAUX	6	Fonds d'assurance des municipalités du Québec ...	23
FAITS SAILLANTS	8	Prévention des sinistres	23
DOSSIERS POLITIQUES	10	Assurance de dommages	24
Aménagement du territoire	11	Assurance collective	24
Internet haute vitesse	11	Assurance accident	24
Couverture cellulaire	11	Évaluation foncière	25
Demandes budgétaires	12	Fonds de défense des intérêts des municipalités ...	25
Développement local	13	Gestion du capital humain et formation	26
Mémoire – Consultation sur le projet de Révision du Fonds local d'investissement (FLI)	13	Ressources humaines	26
5 ^e Rendez-vous du développement local et régional ..	13	Relations du travail	26
2 ^e document d'orientation sur le développement local au Québec	14	Formation	26
Environnement	15	FQM Prévention	26
Modernisation de la consigne et de la collecte sélective	15	Informatique municipale	27
Régime transitoire en gestion des zones inondables	15	Système de suivi d'assistance technique et soutien aux opérations	27
Milieux humides et hydriques	15	Ingénierie et infrastructures	28
Énergie renouvelables	16	Un service près des membres	28
Logement abordable	16	Service d'approvisionnement municipal	29
Élections	17	Éclairage DEL	29
Plateforme pour les élections fédérales – août 2021	17	Les Rendez-vous du SAM	29
Plateforme pour les élections du Québec – août 2022	17	Les partenaires du SAM	29
Sécurité incendie	18	Service d'assistance juridique	30
Petite enfance	18	ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS 2021-2022	32
Nouvelles initiatives	19	COMPOSITION DES INSTANCES	36
Immigration – Prix Ulrick-Chérubin	19	PUBLICATIONS	43
Langue française – Accueillir en français	19		
Langue française – Lettres attachées	19		
Jeunes et femmes en politique	20		
Transport aérien régional	20		
Valorisation et protection des espaces naturels ...	20		

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Même si l'année est avancée, j'aimerais d'abord souhaiter la bienvenue aux nouveaux élus-es et une bonne continuation à ceux qui ont vu leur mandat renouvelé. Je vous souhaite un mandat des plus agréables et des plus productifs.

Je tiens aussi à vous remercier tous pour la confiance renouvelée en m'accordant le privilège d'être élu pour un second mandat à la présidence de la Fédération québécoise des municipalités (FQM). Plus que jamais, la FQM s'est démarquée à titre de représentante des régions du Québec dans bien des aspects de l'administration municipale et j'entends poursuivre le travail commencé, avec le soutien du nouveau conseil d'administration, qui rencontre par ailleurs la zone paritaire au sein de son comité exécutif.

Influencer ensemble l'avenir de nos régions

Par sa mission et le rôle de nos membres auprès des citoyens, la FQM a un poids politique considérable auprès de nos décideurs nationaux. Cette année était la dernière du mandat du gouvernement du Québec actuel. Lorsque vous lirez ces lignes, nous serons en pleine campagne électorale. L'occasion se prête pour dresser le bilan des actions que nos revendications exprimées à l'occasion de la dernière campagne électorale ont suscitées au cours des dernières années.

D'abord, le déploiement d'Internet haute vitesse dans toutes les régions du Québec. Ce dossier que nous portons depuis plusieurs années est sur le point de se conclure. Il s'agit là directement du fruit de revendications et du travail de la Fédération, principalement à l'occasion de la campagne électorale précédente. Il s'agissait là d'un enjeu fondamental pour le développement de nos régions et il ne fait nul doute que ce déploiement nous permettra de poursuivre nos aspirations.

Le transfert de 5 000 fonctionnaires vers les régions du Québec est un autre dossier dans lequel la Fédération s'est illustrée. Lorsque nous avons exprimé cette demande, plusieurs personnes étaient « sceptiques » sur la possibilité d'obtenir un pareil engagement. Or, ce dernier, réitéré depuis par le gouvernement, est un exemple concret de ce qui est possible lorsque nous nous mobilisons en faveur des régions. Nous savons tous à quel point des emplois stables comme ceux-ci peuvent faire une véritable différence pour nos régions et stimuler notre économie locale. Le gouvernement s'est engagé à compléter ce transfert en 10 ans. Nous serons vigilants pour nous assurer que cet objectif demeure, peu importe le résultat de l'élection.

À cet égard, l'engagement de l'un des partis politiques d'adopter une charte des régions démontre que la nécessité d'avoir des régions fortes et en mesure de se développer fait plus que jamais consensus parmi les décideurs politiques.

Vous pouvez être fiers d'avoir contribué à cette évolution par vos efforts au niveau local et en vous regroupant de façon plus nombreuse que jamais au sein de la Fédération (plus de 1 030 membres!).

Faire la différence en période de crise

Le travail de soutien aux entreprises effectué par les MRC a, cette année encore, été très important. L'aide financière d'urgence aux entreprises consentie par les gouvernements a été administrée par les MRC, épaulées par le personnel de la FQM. Tout ce travail a eu un impact important sur le développement économique avec pour résultat historique que le Québec soit le territoire ayant le moins de faillites au Canada. Nous pouvons être fiers ici aussi d'avoir contribué à préserver nos entreprises et à faire en sorte que notre société n'ait pas à reconstruire un tissu économique précieux.

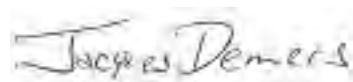
Je tiens à cet effet à saluer le dévouement des équipes dans les MRC et dans les municipalités. Ces gens sont quotidiennement en contact avec les citoyens et sont en première ligne pour répondre aux demandes et commentaires.

On s'est enfin retrouvés!

La dernière année a également été marquée par le retour de nos activités en présentiel. Enfin! Il est bien connu que les élus-es carburent aux contacts avec les gens!

Parmi les premiers événements à s'être tenus lors de l'assouplissement des mesures sanitaires, notre dernier Congrès a remporté un tel succès que nous avons dû refuser des inscriptions. Le Rendez-vous du développement local et régional tenu en avril 2022 a aussi connu une très forte participation.

En terminant, si nous pouvons dresser un bilan si positif de notre dernière année, c'est grâce à vous. La FQM sans ses membres serait bien peu de choses. Vous êtes notre lien direct avec la population et ses besoins qui inspirent nos revendications. Encore une fois, alors que le nombre de nos membres et l'implication des élus-es sont plus élevés que jamais, soyez assurés que nous continuerons à porter vos revendications au bénéfice de vos citoyens.



Jacques Demers

Président, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Cette année, nous avons vu un retour à une quasi-normalité postpandémie, ce qui nous a permis de revenir graduellement aux activités de réseautage qui sont toujours aussi populaires. D'ailleurs, nous avons été la première association municipale à tenir un congrès en personne à l'automne 2021.

Contrairement à nos activités plus politiques, les services offerts par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ont été beaucoup moins perturbés par la COVID-19. La FQM ayant même connu une forte progression de ses activités.

Vers une nouvelle planification stratégique

Au cours des derniers mois, nous avons débuté les travaux en vue de déposer une nouvelle planification stratégique. Les consultations que nous avons tenues auprès de différents intervenants nous ont menés au constat que notre organisation est à une étape de consolidation, notamment parce que le déploiement de nos services a fait passer notre équipe de travail de 40 à près de 220 employés, et ce, en seulement quelques années. Cette planification stratégique marquera un virage dans notre organisation, ce qui explique que nous ayons choisi de la déployer sur trois ans plutôt que cinq.

La satisfaction démontrée à l'égard de notre offre de services ainsi que les demandes de nos membres pour en favoriser l'accessibilité guideront nos actions de consolidation, tout en gardant à l'esprit le contexte actuel de rareté de main-d'œuvre.

Assurances : autorisation formelle accordée à la FQM

L'un des événements-phares de la dernière année est sans contredit l'adoption de la *Loi concernant l'activité d'assureur de la Fédération québécoise des municipalités locales et régionales (FQM) et la fusion par voie d'absorption de La Mutuelle des municipalités du Québec avec celle-ci*.

Cette autorisation formelle que nous avons maintenant de constituer des filiales offrant des services d'assurance nous permet de poursuivre le développement d'une offre adaptée à la réalité des municipalités.

Un grand rassemblement de tous nos employés

En avril 2022, nous avons tenu une grande rencontre interne à laquelle se sont rassemblés près de 150 de nos employés, en provenance de partout au Québec. Avec la croissance de notre équipe, autant à Québec que dans nos bureaux régionaux, ainsi que l'embauche de plus en plus fréquente de gens en région qui télétravaillent de façon permanente, il était tout à fait pertinent de créer une occasion de mieux se connaître et de leur faire une présentation complète de nos services.

Bilan pré-élections du Québec

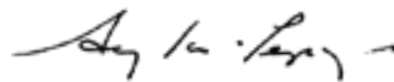
Au moment de lire ces lignes, le Québec sera plongé dans une campagne électorale. Notre équipe a travaillé de concert avec nos membres à identifier les demandes prioritaires à adresser au prochain gouvernement. Force est de constater que les régions sont au cœur de l'actualité politique et la FQM, à titre de porte-parole de celles-ci, y est pour une large part.

Élections municipales

Une année d'élections municipales signifie pour la Fédération la mise en place d'un processus d'élection de ses 47 administrateurs. Cette année, nous avons atteint un nombre record d'élections dans les régions afin de choisir ceux qui vous représenteront sur nos différents comités, et ce, pour quatre ans. Ce grand intérêt envers la FQM est une belle source de motivation pour nous.

Je tiens également à féliciter l'équipe de la formation et celle des technologies qui ont relevé le défi extraordinaire de mettre en place la logistique afin d'offrir la formation en éthique et déontologie qui, depuis novembre 2021, doit être suivie obligatoirement par tous les élus-es et réélus-es dans les six mois suivant leur élection. Ainsi, près de 6 300 élus-es sur 8 000 ont été formés par l'équipe de la FQM.

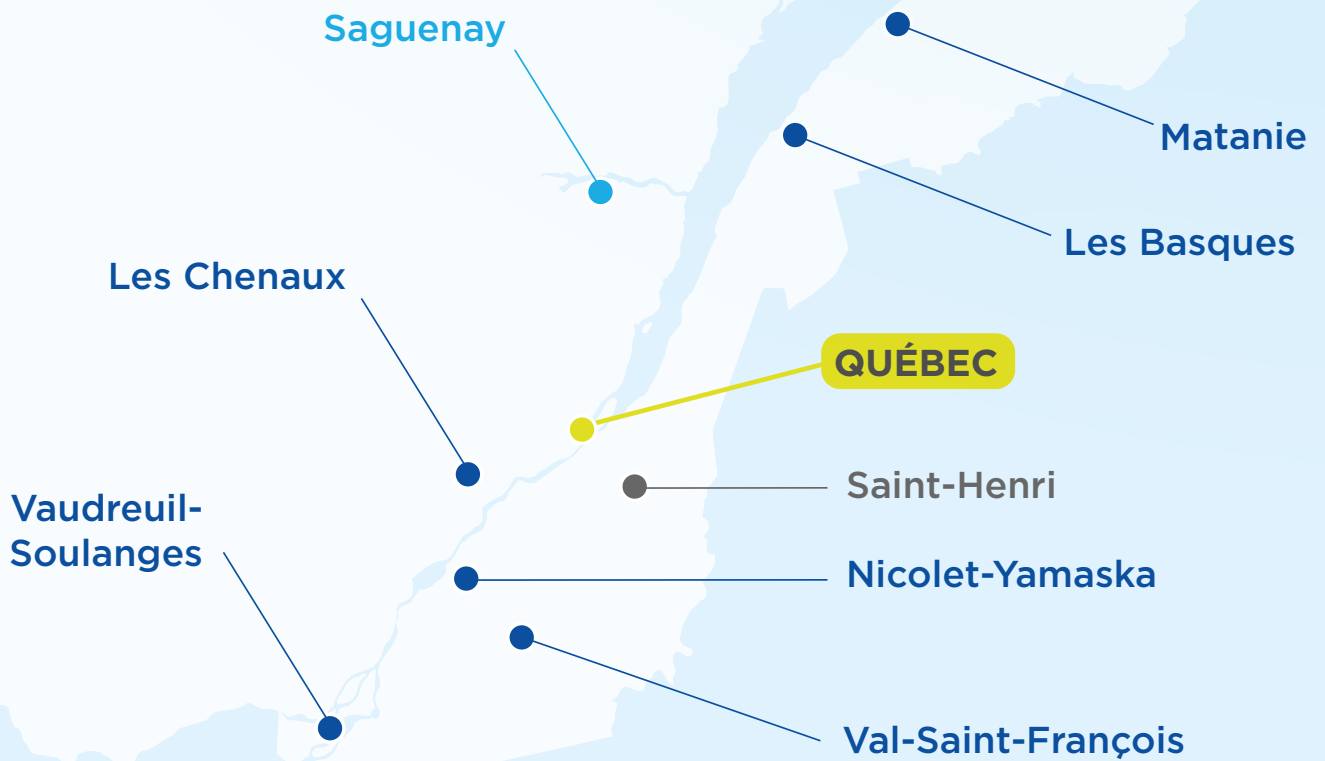
Un tel bilan annuel nous fait entrevoir avec optimisme un avenir où se poursuivra le développement qui est le nôtre avec et pour nos municipalités et MRC membres.



M^e Sylvain Lepage
Directeur général

NOS BUREAUX RÉGIONAUX

- INGÉNIERIE ET INFRASTRUCTURES
- ÉVALUATION FONCIÈRE
- INFORMATIQUE MUNICIPALE
- SIÈGE SOCIAL DE LA FQM





FAITS SAILLANTS

SEPTEMBRE

- ▶ **1^{er} Congrès présentiel postpandémie**
- ▶ Publication d'un document d'orientation en vue des élections fédérales
- ▶ Consultation sur le projet du Plan d'Action gouvernemental en entrepreneuriat 2022-2025
- ▶ Parution du magazine QUORUM

NOVEMBRE

- ▶ **2 mémoires publiés:** le PL 102 - *Loi visant principalement à renforcer l'application des lois en matière d'environnement et de sécurité des barrages* et sur le PL 103 - *Loi modifiant diverses dispositions législatives*
- ▶ Formation sur le comportement éthique: **75% des élus-es du Québec sont formés en six mois**

JANVIER

- ▶ La Mutuelle des municipalités du Québec est intégrée à la FQM et devient le **Fonds d'assurance des municipalités du Québec**
- ▶ Dépôt du mémoire sur le projet de règlement modifiant le règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles

OCTOBRE

- ▶ **Dépôt d'un mémoire** sur le projet de révision du Fonds local d'investissement (FLI)
- ▶ Entente de 900 000 \$ entre la FQM et le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour l'accompagnement de 81 municipalités en traitement des eaux usées

DÉCEMBRE

- ▶ Élection du nouveau conseil d'administration de la FQM
- ▶ Tenue de deux événements importants: **Journée expertise jeunesse et l'Assemblée des MRC**
- ▶ 2 parutions du magazine QUORUM - Édition spéciale Services de la FQM!
- ▶ Dépôt du mémoire sur la grille de pondération des critères d'évaluation des soumissions pour l'appel d'offres de 300 MW d'énergie éolienne d'Hydro-Québec

FÉVRIER

- ▶ Dépôt du mémoire sur le PL 21 visant à mettre fin à la recherche et à la production d'hydrocarbures ainsi qu'au financement public de ces activités
- ▶ Parution d'un document d'orientation sur les demandes budgétaires du Québec : **Prendre les devants**
- ▶ Composition des nouvelles commissions permanentes et comités de la FQM

AVRIL

- ▶ 5^e **Rendez-vous du développement local et régional**

JUIN

- ▶ Lancement du projet **Lettres attachées** dans les bibliothèques municipales, valorisant la langue française et la littérature québécoise
- ▶ Parution du magazine QUORUM

MARS

- ▶ Dépôt du mémoire sur le projet de règlement concernant la modernisation des systèmes de collecte sélective et de consigne
- ▶ Parution du magazine QUORUM
- ▶ Lancement du programme **Accueillir en français**, valorisant la langue française auprès des personnes immigrantes

MAI

- ▶ Tenue de l'**Assemblée des MRC**
- ▶ Publication du 2^e document d'orientation sur le développement local
- ▶ Adoption de modifications au règlement du Fonds de défense de la FQM relatives aux versements de l'aide financière
- ▶ Dévoilement des lauréats de la 1^{re} édition du Prix Ulrick-Chérubin, récompensant les initiatives d'accueil et d'intégration de nouveaux arrivants

AOÛT

- ▶ Publication de la **plateforme des régions** dans le cadre des élections du Québec : *9 engagements forts pour les régions*

DOSSIERS POLITIQUES

Les commissions permanentes et groupes de travail de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ont mené de nombreux dossiers de front dans la dernière année, multipliant les interventions et discussions auprès des instances gouvernementales du Québec et fédérales afin de faire valoir les intérêts des régions du Québec. Dans la foulée, plusieurs mémoires, recommandations et représentations ont été faits. Voici un aperçu des grands dossiers de la dernière année pour lesquels la FQM a pu obtenir des gains significatifs pour ses membres et toutes les municipalités du Québec.





AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Lors du Congrès de la FQM, en octobre 2021, les membres ont adopté une résolution énonçant les principes devant guider le gouvernement du Québec dans l'élaboration de la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire. Cette résolution répondait aux nombreuses préoccupations des municipalités et MRC exprimées dans le cadre de la consultation nationale sur l'urbanisme et l'aménagement des territoires lancée en janvier 2021.

Dévoilée le 6 juin 2022, la vision stratégique de cette Politique reconnaît l'acte politique qu'est l'aménagement du territoire et l'importance de la vision régionale dans ce domaine. La FQM continue de siéger au comité consultatif et poursuit ainsi ses démarches afin d'assurer, dans la mise en œuvre de la politique, la reconnaissance du rôle des MRC et le renforcement de leur capacité d'innovation en matière d'aménagement du territoire.

La FQM poursuit ses démarches afin d'assurer la reconnaissance du rôle des MRC et le renforcement de leur capacité d'innovation en matière d'aménagement du territoire.



INTERNET HAUTE VITESSE

Le gouvernement du Québec dévoilait en 2021 une carte interactive permettant d'identifier précisément les foyers mal desservis et les foyers orphelins. S'inscrivant dans le cadre du Volet Éclair III du gouvernement du Québec, ce projet rapproche la FQM de son objectif, soit que tous les foyers, partout en région, aient accès à Internet haute vitesse avant septembre 2022. De nombreux webinaires ont ainsi été tenus avec les MRC afin de les sensibiliser à l'importance de référencer cette carte et de les impliquer dans le processus.

Ce projet rapproche la FQM de son objectif, soit que tous les foyers de partout en région aient accès à Internet haute vitesse avant septembre 2022.



COUVERTURE CELLULAIRE

Le premier ministre François Legault a profité de son passage à l'Assemblée des MRC de la FQM en mai 2022 pour annoncer son engagement de compléter le réseau cellulaire dans toutes les régions du Québec lors de son prochain mandat, s'il est réélu en octobre 2022. Il s'agit là d'une avancée importante pour la FQM qui avait fait de ce dossier, important pour la vie sociale, l'économie et la sécurité des citoyens en région, sa principale demande soumise au ministre des Finances du Québec, Éric Girard, lors d'une consultation prébudgétaire en février 2022. Le ministre a d'ailleurs prévu au budget un investissement de 50 M\$ sur 2 ans dont la première phase consistera à réaliser la cartographie du réseau, telle que proposé par la FQM.

50 M\$ sur 2 ans dont la première phase consistera à réaliser la cartographie du réseau, telle que proposé par la FQM.



DEMANDES BUDGÉTAIRES

C'est sous le thème *Prendre les devants* que la FQM a déposé ses demandes budgétaires 2022-2023 au gouvernement du Québec en février 2022, soulignant ainsi la productivité et le leadership des régions. Des mesures structurantes pour toutes les régions du Québec ont été demandées, notamment concernant la cartographie de la couverture cellulaire, des modifications au Fonds local d'investissement (FLI), la modernisation du financement de l'infrastructure municipale, le développement de l'habitation et la décentralisation des outils de financement vers les MRC, l'enjeu de la main-d'œuvre ainsi que le transport collectif adapté.

CERTAINES DE CES DEMANDES ONT TROUVÉ ÉCHO DANS LE BUDGET DÉPOSÉ, SOIT :

61,8 M\$

sur 4 ans pour le programme RénoRégion

20 M\$

en aide d'urgence pour les transporteurs interurbains pour l'année 2022-2023

4 M\$

pour embaucher des agents de protection et de mise en valeur du patrimoine

Maintien

de l'aide aux organismes de transport collectif

Financement

pour le partage d'infrastructures sportives entre le milieu municipal et scolaire



DÉVELOPPEMENT LOCAL

Réunis en congrès, le 1^{er} octobre 2021, des élus-es municipaux ont adopté une résolution visant à consacrer, consolider et renforcer le rôle des MRC et de leurs services de développement comme étant la porte d'entrée privilégiée pour une large gamme de services de première ligne, et ce, dans la foulée de la création, en 2020, du réseau Accès entreprise Québec. Ce renforcement du rôle des MRC se concrétiserait entre autres dans plus de souplesse pour le financement, l'accompagnement, le soutien professionnel et le référencement en développement économique ainsi que dans l'actualisation des outils financiers, dont les modalités du Fonds local d'investissement (FLI).

Mémoire - Consultation sur le projet de Révision du Fonds local d'investissement (FLI)

Ce mémoire déposé en octobre 2021 présente 8 recommandations visant à assouplir les modalités d'application du FLI, donnant ainsi plus de latitude aux MRC pour adapter cet outil d'investissement à leur réalité locale, notamment en rehaussant le plafond d'attribution d'aide permise aux entreprises ainsi qu'en adaptant les normes et outils financiers de soutien aux entreprises, permettant ainsi d'accroître la marge de manœuvre des MRC.

5^e Rendez-vous du développement local et régional

Tenu à la fin avril, le 5^e Rendez-vous du développement local et régional a accueilli plus de 300 participants qui ont abordé, sous le thème *Des opportunités à saisir*, des enjeux qui touchent les régions tels que la pénurie de main-d'œuvre, lepreneuriat et la régionalisation de l'immigration.



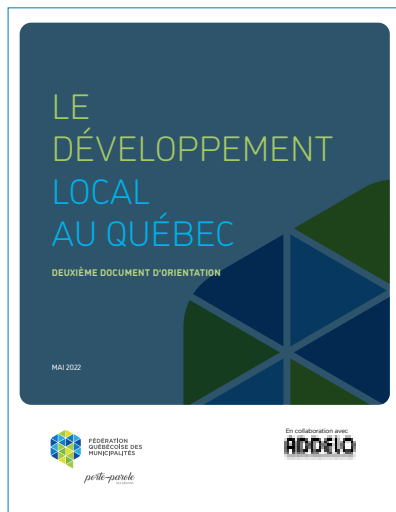
C'était aussi l'occasion de souligner le rôle important qu'ont joué les MRC pendant la pandémie, notamment en veillant à la gestion des fonds d'urgence. Ainsi, plus d'un demi-milliard de dollars ont été distribués dans le cadre du Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME), dont 300 M\$ ont été pardonnés et transformés en subvention qui ont aidé les entreprises québécoises. Depuis le début du programme, plus de 13 000 entreprises ont été aidées et des dizaines de milliers d'autres ont pu bénéficier d'un accompagnement efficace. Pour la première fois de son histoire, le Québec affiche le plus bas taux de faillites au Canada, et ce, malgré le contexte économique difficile qu'a créé la pandémie.

Plus d'1/2 G\$ ont été distribués dans le cadre du PAUPME, dont 300 M\$ ont été pardonnés et transformés en subvention qui ont aidé les entreprises québécoises.

2^e document d'orientation sur le développement local au Québec

En mai 2022, la FQM publiait son 2^e document d'orientation sur le développement local au Québec, présentant ses priorités pour les prochaines années :

- ▶ Des moyens adaptés au soutien à la relève entrepreneuriale par les services de développement local;
- ▶ Une croissance des moyens financiers d'intervention des services pour le développement local (modernisation des FLI) pour répondre aux besoins des PME;
- ▶ Une mesure de soutien aux démarches de démarrage, de consolidation et d'expansion de projets d'entreprises sous la responsabilité des services de développement local;
- ▶ Une collaboration renforcée entre Investissement Québec et les services de développement économique local;
- ▶ Un rôle de coordination, pour les MRC, des actions locales pour favoriser l'immigration sur leur territoire et faciliter l'intégration des immigrants dans les entreprises.



Le dépôt, à la fin mai, par le gouvernement du Québec de son Plan québécois en entrepreneuriat 2022-2025 répond d'ailleurs à certaines de ces priorités en offrant une multitude de possibilités pour favoriser la création et le développement d'entreprises dans toutes les régions du Québec.



ENVIRONNEMENT

Modernisation de la consigne et de la collecte sélective

Dans la foulée de l'adoption, en mars 2021, du projet de loi modifiant la *Loi sur la qualité de l'environnement* en matière de consigne et de collecte sélective, le gouvernement du Québec a publié deux projets de règlements au printemps 2022 visant à établir l'encadrement pour la mise en œuvre de la modernisation de collecte sélective et de consigne prévoyant une responsabilité élargie des producteurs. La FQM a soumis des recommandations au gouvernement du Québec afin de s'assurer que l'approche proposée soit adaptée aux besoins et réalités des municipalités et MRC.

À la suite de ces représentations, l'approche basée sur des ratios de population à desservir préconisée au départ par le gouvernement du Québec a été retirée. La FQM poursuit ses représentations afin d'assurer la réussite de la modernisation pour les municipalités et MRC.

Régime transitoire en gestion des zones inondables

Édicté le 5 janvier 2022, le Règlement concernant la mise en œuvre provisoire des modifications apportées par le chapitre 7 des lois de 2021 en matière de gestion des risques liés aux inondations (Régime transitoire) met en place un régime d'autorisation municipale uniforme pour les activités réalisées dans les zones inondables et les autres milieux hydriques. Le règlement adopté stipule que les règlements municipaux plus contraignants portant sur certains aspects de l'aménagement des rives et du littoral peuvent continuer de s'appliquer. Cette modification

a été apportée au règlement à la suite des préoccupations soulevées par la FQM ainsi que plusieurs MRC quant aux impacts d'une réglementation uniforme qui aurait pu mettre fin à des initiatives porteuses pour l'environnement, notamment en matière de protection des bandes riveraines.

Par ailleurs, la FQM avait demandé le report de l'entrée en vigueur au 1^{er} mars afin de pouvoir élaborer des formations pour accompagner les municipalités et les MRC dans la mise en œuvre du nouveau cadre réglementaire, ce qui a été accepté.

Milieux humides et hydriques

Le groupe de travail sur les milieux humides créé par la FQM et regroupant des professionnels et des élus-es ainsi que le comité mixte MELCC/FQM sur les milieux humides a contribué à trouver des solutions aux enjeux découlant de l'entrée en vigueur du Règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques, dont plusieurs ont été retenues dans l'actualisation du règlement en 2021, notamment la régionalisation de la contribution financière, l'ajout d'activités soustraites au paiement d'une contribution financière ainsi que la réduction du facteur de modulation pour les territoires ayant une forte abondance de milieux humides.

Par ailleurs, la FQM a obtenu un report pour le dépôt des plans régionaux des milieux humides et hydriques pour plusieurs MRC et poursuit ses échanges avec le gouvernement quant au soutien nécessaire à leur mise en œuvre.



ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le dépôt d'un mémoire par la FQM devant la Régie de l'énergie a permis de faire valoir toute la pertinence de reconnaître et favoriser la participation du milieu dans le développement de projets en énergie renouvelable, notamment dans la filière éolienne. Aussi, en avril 2022, le premier ministre du Québec, François Legault, a reconnu l'importance d'une participation significative des communautés locales dans la réalisation des projets de production d'énergie s'inscrivant dans la transition énergétique du Québec. Ainsi, en vue des appels d'offres pour des projets éoliens qui se sont tenus dans la dernière année ainsi que de ceux à venir à l'automne 2022, la FQM a mis sur pied un accompagnement pour les municipalités et MRC qui souhaitent être partenaires, avec des entreprises privées, dans le développement de tels projets sur leur territoire. De nombreuses rencontres d'information et d'accompagnement ont donc eu lieu au cours de la dernière année.

▶ **La FQM a mis sur pied un accompagnement pour les municipalités et les MRC qui souhaitent être partenaires avec des entreprises privées dans le développement de projets éoliens sur leur territoire.**



LOGEMENT ABORDABLE

En février 2022, le gouvernement du Québec lançait le nouveau Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ) qui répond à plusieurs demandes formulées par la FQM au nom des régions. Ainsi, les nouvelles modalités permettront la concrétisation de plus de logements abordables pour les personnes et les familles à revenus modestes, et la Fédération entend s'assurer d'une répartition régionale des budgets afin de prendre en compte les besoins et particularités spécifiques de chaque territoire.

Dans le cadre de ses demandes budgétaires, la FQM souhaitait également des ressources financières supplémentaires pour que le milieu municipal et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation puissent répondre ensemble aux nombreux besoins en matière de logements abordables. En mars 2022, le gouvernement du Québec octroyait, dans son budget, une enveloppe de 634 M\$ répartis dans différentes mesures dont la construction de 1 000 unités de logement abordable.

▶ **La FQM entend s'assurer d'une répartition régionale des budgets afin de prendre en compte les besoins et particularités spécifiques de chaque territoire.**

ÉLECTIONS

Des élections fédérales ont été tenues dans la dernière année et, au moment de dresser ce bilan de l'année, nous sommes en pleine campagne électorale du Québec. La Fédération québécoise des municipalités a donc profité de ces occasions pour déposer des plateformes électorales sollicitant des engagements concrets pour les municipalités du Québec.

Plateforme pour les élections fédérales – août 2021

- ▶ Connecter l'ensemble des régions en investissant dans le développement du réseau cellulaire.
- ▶ Contrer la pénurie de main-d'œuvre en favorisant l'immigration, en contribuant à multiplier les offres de formation en région ainsi qu'en mettant en place des incitatifs au travail.
- ▶ Financer les infrastructures municipales selon les priorités des municipalités.
- ▶ Adapter les territoires pour s'attaquer aux changements climatiques, notamment en travaillant en collaboration avec le gouvernement du Québec ainsi que les MRC dans le déploiement de certaines actions.

Plateforme pour les élections du Québec – août 2022

Fruit d'une consultation ralliant plus de 1 000 participants, soit des élus-es municipaux, des membres du conseil d'administration, du conseil exécutif et des commissions permanentes de la FQM, cette plateforme des régions est le reflet des principaux enjeux et préoccupations des municipalités et MRC du territoire.

- ▶ Assurer une couverture cellulaire partout d'ici la fin du prochain mandat.
- ▶ Redéployer des services de santé dans tous les territoires.
- ▶ Mettre fin au mur-à-mur en matière d'aménagement du territoire.
- ▶ Introduire la notion de territoire dans le financement municipal.
- ▶ Décentraliser et déconcentrer l'État québécois.
- ▶ Mobiliser les municipalités pour lutter contre les changements climatiques.
- ▶ Repenser le logement selon les besoins régionaux.
- ▶ Contrer la pénurie de main-d'œuvre et favoriser l'immigration en région par une meilleure cohésion des acteurs sur le territoire en assouplissant les règles d'immigration.
- ▶ Lancer un chantier pour les services et commerces de proximité en s'appuyant sur l'expertise et l'efficacité des services locaux de développement.





SÉCURITÉ INCENDIE

La FQM collabore activement aux discussions concernant les enjeux de sécurité civile. Dans la dernière année, les enjeux relatifs à la gestion de l'incendie ont fait l'objet de recommandations du Groupe de travail en sécurité incendie, 20 ans après la réforme de la sécurité incendie au Québec. Ce groupe de travail, composé d'élus·es et de cadres municipaux, a travaillé activement de février à mai afin de formuler des recommandations constructives sur :

- ▶ L'intervention;
- ▶ La maximisation des ressources et le recours au palier MRC;
- ▶ La prévention et l'autoprotection;
- ▶ Les autres risques et l'arrimage avec les autres structures vouées à la sécurité du public;
- ▶ La formation des pompiers, des pompières et des préventionnistes;
- ▶ Les relations avec le ministère de la Sécurité publique.

Confiante que ces propositions sauront améliorer la gestion de l'incendie et le contexte dans lequel les municipalités doivent opérer, la FQM est toutefois d'avis qu'après 20 ans, un véritable bilan de la réforme s'impose afin d'identifier les tendances déterminantes du secteur et s'assurer que les objectifs poursuivis par le gouvernement et les municipalités sont toujours optimaux.

La FQM est toutefois d'avis qu'après 20 ans, un véritable bilan de la réforme s'impose.



PETITE ENFANCE

En congrès au début du mois d'octobre 2021, des membres de la FQM adoptaient une résolution demandant notamment au gouvernement du Québec de faire place à l'audace et à l'innovation pour répondre aux besoins criants en matière de places en service de garde partout au Québec. Ceci faisait suite aux autres représentations tenues dans l'année, notamment une rencontre entre le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, et la commission permanente ainsi que le dépôt d'un mémoire en juin 2021 et la présentation de commentaires en commission parlementaire à l'automne dans le cadre des consultations pour le projet de loi n° 1. Celui-ci, adopté en avril 2022, tient compte de ces recommandations :

- ▶ L'abolition du maximum de 5 installations par CPE favorisant ainsi le développement de petites installations dans les municipalités;
- ▶ La possibilité d'accueillir des enfants dans des installations temporaires, notamment dans des locaux municipaux, pendant la construction ou l'agrandissement d'un CPE;
- ▶ La possibilité pour les responsables d'un service de garde en milieu familial d'utiliser des locaux autres que leur résidence, notamment en milieu communautaire, afin d'offrir des places pour les tout-petits;
- ▶ La révision des comités consultatifs régionaux qui auront le mandat d'analyser les besoins avec un représentant par MRC.



NOUVELLES INITIATIVES

Immigration – Prix Ulrick-Chérubin

En mai 2022, la Fédération québécoise des municipalités (FQM), en collaboration avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), dévoilait les premiers lauréats du Prix Ulrick-Chérubin visant à souligner l'apport des municipalités et des organismes à but non lucratif dans la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière d'accueil, d'intégration et d'inclusion des personnes immigrantes, partout sur le territoire québécois.

Une quarantaine de candidatures ont été reçues pour cette première édition.



LES LAURÉATS SONT

la **MRC de Mékinac** dans la catégorie Municipalités et la **Maison d'Haïti de Montréal** dans la catégorie Organismes.



Langue française – Accueillir en français

En mars 2022, la FQM lance le programme unique Accueillir en français qui fait la promotion et la valorisation de la langue française auprès des personnes issues de l'immigration. Grâce au soutien financier du ministère de la Langue française, les municipalités et MRC membres de la FQM qui déposent un projet pourraient recevoir jusqu'à 75 % des coûts qui y sont associés jusqu'à concurrence de 5 000 \$. Ces projets peuvent prendre la forme d'activités d'initiation des personnes issues de l'immigration aux activités municipales et communautaires soulignant l'importance de l'usage du français notamment pour leur intégration à la société d'accueil et comme langue commune.

À la suite du premier appel de projets du programme, la FQM a accordé un financement de plus de 85 000 \$ répartis entre 15 projets retenus.



Langue française – Lettres attachées

En partenariat avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), la FQM lançait en juin 2022 le projet Lettres attachées, un programme unique de création visant à promouvoir et mettre en valeur la langue française et la littérature québécoise dans les bibliothèques partout au Québec. Une subvention de 900 000 \$ a été octroyée à la FQM par le gouvernement du Québec. Nicolas Ouellet, animateur de radio et télévision, est l'ambassadeur de ce projet. Au cours des trois prochaines années, il animera des ateliers avec des artistes invités et les personnes participantes seront ensuite invitées à prendre la plume pour s'initier à la création. Les entrevues seront diffusées en direct dans les bibliothèques municipales participantes et seront suivies d'un atelier d'écriture à la suite duquel les participants pourront partager leur création en ligne pour courir la chance de gagner une bourse d'études.



JEUNES ET FEMMES EN POLITIQUE

Les différentes actions de mise en valeur du rôle de l'élu·e auprès des jeunes et des femmes ont pris une pause en cette année électorale municipale. Toutefois, la FQM est fière de constater que chez les 18-34 ans, près de 50 % des candidatures aux élections municipales étaient celles de femmes. Chez les 35-44 ans, ce sont 45 % des candidatures qui sont féminines, ce qui place ces deux tranches d'âges en zone paritaire.



TRANSPORT AÉRIEN RÉGIONAL

En avril 2022, le ministre des Transports du Québec, François Bonnardel, présentait le Plan québécois de transport aérien régional proposant des mesures qui sont au cœur des demandes de la FQM. Ce plan prévoit entre autres le retrait du plafond pour le Programme de réduction des tarifs aériens (PRTA) ainsi que des allers-retours sur l'ensemble du territoire québécois pour un montant maximum de 500 \$.



VALORISATION ET PROTECTION DES ESPACES NATURELS

Lors du congrès de la FQM, des élus-es ont adopté une résolution rappelant que les objectifs de valorisation et de protection des espaces naturels, de respect de la biodiversité, des paysages et des ensembles patrimoniaux doivent inclure la vitalité et le développement intrinsèque des territoires et des communautés. Il est notamment demandé d'inclure les MRC et les communautés au cœur du processus de délimitation des aires protégées, en territoire public et privé, et de les impliquer dans leur gestion ainsi que de confier la gestion de territoires forestiers aux gouvernements de proximité afin de favoriser une utilisation mixte du territoire et redonner accès aux citoyens à la forêt publique.



SERVICES AUX MEMBRES



ASSURANCE

Fonds d'assurance des municipalités du Québec

L'événement marquant de la dernière année est sans contredit l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2022, de la *Loi concernant l'activité d'assureur de la Fédération québécoise des municipalités locales et régionales (FQM) et la fusion par voie d'absorption de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) avec celle-ci.*

À cette occasion, la MMQ est devenue le Fonds d'assurance des municipalités du Québec (Fonds), une division de la FQM. Pour les organisations municipales assurées, ceci signifie un maintien des avantages acquis auprès de la MMQ et la possibilité de bénéficier d'une synergie accrue avec les autres services de la FQM, notamment le Service d'assistance juridique, la formation ainsi que le service d'ingénierie et infrastructures.

Entièrement dédié au monde municipal québécois, le Fonds d'assurance des municipalités du Québec poursuivra sa mission d'offrir et de développer les produits d'assurance nécessaires pour protéger les activités municipales, tout en préservant leurs conditions avantageuses.

Cette année encore, une grande stabilité du nombre de membres est observée. En outre, soutenue par ses bons résultats financiers et malgré une hausse de ses coûts de réassurance, la MMQ a été en mesure de verser une ristourne de l'ordre de 1 M\$ à ses membres.

Prévention des sinistres

La prévention des sinistres continue d'être un enjeu important pour le maintien de l'accès municipal aux couvertures nécessaires pour protéger les activités du milieu, et ce, à des conditions intéressantes.

D'ailleurs, la synergie des différentes opérations d'assurance du Fonds est essentielle pour réduire les sinistres qu'elle reçoit chaque année. Afin de renforcer la collaboration et l'efficacité des actions sur le terrain, une restructuration du service de la gestion des risques a eu lieu. Aujourd'hui nommé prévention des sinistres, le service est en relation étroite avec l'équipe des sinistres et de l'assistance juridique, lui permettant ainsi de prioriser encore davantage ses interventions en fonction des sinistres les plus fréquents ou les plus coûteux.

De plus, les visites sur le terrain continuent d'être optimisées grâce au gain substantiel d'efficacité obtenu à la suite de l'implantation d'un nouveau logiciel d'inspection en 2020.

Fonds
d'assurance
des municipalités
du Québec

Assurance de dommages

La dernière année s'inscrit dans la continuité pour l'équipe du service d'assurance de dommages qui poursuit son rôle-conseil auprès des quelque 225 municipalités et autres membres afin de leur permettre d'obtenir les couvertures adéquates pour leurs activités et projets.

Bien que la quasi-entièreté des besoins des municipalités en assurance de dommages soit couverte par le Fonds d'assurance des municipalités du Québec de la FQM, pour certains besoins particuliers, l'équipe se charge de trouver le meilleur produit auprès d'autres assureurs. Par exemple, dans le cas d'une assurance couvrant les activités revêtant des obligations de protection environnementale ou encore une police assurant des activités maritimes commerciales.

Notons que les mesures sanitaires reliées à la COVID-19 mises en place dans la dernière année ont également nécessité de revoir notre façon de travailler pour rencontrer les municipalités et autres membres, en alternant les visioconférences et les rencontres en présence.

225 membres assurés

Assurance collective

La dernière année a été marquée par les travaux liés au changement d'assureur du programme d'assurance collective de la FQM, à la suite d'un processus d'appel d'offres lancé à l'été 2021. La mise en place du régime auprès du nouvel assureur au 1^{er} janvier 2022 et le transfert des organisations déjà assurées au 1^{er} juin 2022 a représenté une bonne somme de travail pour l'équipe de l'assurance collective; 325 organisations pour un total de plus de 2 800 adhérents sont maintenant assurées par Desjardins Assurances.

Notons que toutes les organisations municipales déjà clientes ont maintenu leur adhésion à ce service, mais il s'en est également ajouté depuis le 1^{er} janvier 2022, portant le nombre à :

338

municipalités, MRC et organismes municipaux assurés

Pour un total de plus de

2 800 assurés

Assurance accident

De plus, un nouveau programme d'assurance accident s'est ajouté à l'offre de services depuis le 1^{er} mars 2022. Exclusif à FQM Assurances, ce produit est conçu pour les municipalités, les MRC, les régies intermunicipales et les OBNL. Modulable, cette assurance offre certaines protections en cas d'accident dans le cadre d'une activité municipale et comporte trois volets :

- ▶ Pompiers et premiers répondants;
- ▶ Cadres, dirigeants (élus-es) et employés;
- ▶ Bénévoles et brigadiers scolaires.

1 000

polices souscrites

Par **500**

municipalités, MRC et organismes municipaux



ÉVALUATION FONCIÈRE

Depuis sa création, le service d'évaluation foncière décentralisé de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) est maintenant reconnu comme étant l'une des plus grandes firmes d'évaluation foncière au Québec.

Avec la grande majorité de ses employés en télétravail de façon permanente, l'équipe est présente aux quatre coins du territoire et travaille en proximité avec les élus-es et fonctionnaires municipaux.

Rappelons que deux types de contrats sont offerts aux municipalités et MRC :

- ▶ **Les contrats en mode partagé** prévoient que notre service d'évaluation foncière pose l'acte professionnel et que le personnel de soutien des municipalités effectue le travail de terrain.
- ▶ **Les dossiers exclusifs** dont toutes les étapes menant au rôle d'évaluation sont effectuées par l'équipe d'évaluation foncière de la FQM.

FONDS DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES MUNICIPALITÉS

La dernière année pour le comité du Fonds de défense des intérêts des municipalités a été principalement marquée par des modifications au règlement du Fonds qui précisent son cadre d'intervention ainsi que les modalités de versements de l'aide financière accordée.

La modification principale concerne l'article 16 qui élargit le pouvoir d'aide du comité. Ainsi, en plus d'aider les membres à faire valoir leurs droits et à défendre leurs intérêts devant les tribunaux et organismes judiciaires et quasi judiciaires, le comité «peut décider de soutenir une municipalité lorsqu'il est d'opinion que le litige implique la défense de principes susceptibles d'avoir des effets sur l'ensemble des municipalités».

Ces modifications ont été adoptées par le conseil d'administration tenu les 26 et 27 mai 2022.

45 employés

dont 11 évaluateurs agréés

27 MRC et villes

pour un total de 293 municipalités et villes desservies

Près de 300 000 fiches

en mode exclusif ou partagé

GESTION DU CAPITAL HUMAIN ET FORMATION

Ressources humaines

L'augmentation des tâches, la petitesse des équipes et le contexte de pénurie de main-d'œuvre créent des conditions qui font en sorte que les municipalités sollicitent l'aide de l'équipe de la gestion du capital humain de la FQM plus que jamais.

L'équipe constituée de plusieurs professionnels en ressources humaines, à laquelle se greffent des consultants pour un ajout d'expertise plus pointue, a principalement accompagné les organisations municipales pour des mandats tels que :

- ▶ Le recrutement;
- ▶ L'attraction et la rétention de personnel;
- ▶ L'analyse organisationnelle;
- ▶ L'analyse de tâches;
- ▶ L'évaluation de comparables ainsi que la structure de rémunération et l'équité salariale.

Le contexte de rareté de main-d'œuvre a également entraîné le développement d'outils et de façons de faire (tests de sélection, plan d'intégration, rédaction des offres d'emploi différentes, etc.) pour guider les municipalités dans l'intégration et le développement des employés, un facteur à fort impact sur la rétention du personnel.

Par ailleurs, un travail d'enquête sur la rémunération des employés municipaux a été effectué afin de mettre à jour ces données qui seront bientôt disponibles.

Relations du travail

L'équipe d'avocats de la gestion du capital humain est intervenue dans différents mandats d'accompagnement sur tous les plans des relations du travail : soutien général, négociation de convention collective ou de contrat de travail, résolution de situations complexes, analyse de climat de travail, médiation, fin d'emploi et bien d'autres.

L'équipe a également développé quelques services spécifiques à partir de besoins constatés auprès des élus-es comme du *coaching* et de la formation personnalisée, notamment sur les méthodes alternatives aux mesures disciplinaires.

Formation

Qui dit année électorale dit nouveaux élus-es à former. Cette année, avec l'adoption du projet de loi n° 49 en novembre 2021, ce sont tous les élus-es municipaux, même ceux pour qui ce n'était pas le premier mandat, qui devaient suivre une formation sur le comportement éthique, et ce, à l'intérieur des six premiers mois suivant leur élection.

L'équipe du service de formation de la FQM a rapidement déployé sa formation en éthique afin qu'elle soit offerte en ligne de façon synchrone, en présence ainsi que dans une formule en autoapprentissage. Grâce aux efforts de toute l'équipe, ce sont près de 6 300 des 8 000 élus-es municipaux du Québec qui ont été formés par l'équipe de la FQM.

Un nouveau parcours de formation, **Gravir le sommet**, a également été mis sur pied pour les nouveaux élus-es en 2021. Ce parcours inédit de la FQM est modulable selon les besoins. Quelque 2 153 élus-es ont participé aux divers événements de ce parcours dans la dernière année.

Un projet destiné aux communautés anglophones a également été réalisé, soit de traduire et offrir les formations de base en anglais.

Parallèlement à tout ça, l'équipe a continué à offrir des formations en collaboration avec l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) et la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et environnement du Québec (COMBEQ).

FQM Prévention

L'équipe de gestion de la mutuelle a multiplié les formations et activités de prévention en santé et sécurité du travail (SST) auprès de ses 340 membres, entre autres en ce qui concerne la prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail.

Les mesures de prévention en santé et sécurité du travail mises en place par un employeur ont des impacts importants pour les instances municipales qui les mettent en place, d'abord en créant un environnement de travail sain pour leurs employés, mais aussi en diminuant leurs risques de subir une hausse de leurs cotisations à la suite d'une augmentation des réclamations.



INFORMATIQUE MUNICIPALE

Développement et soutien aux membres ont marqué la dernière année de l'équipe du service d'informatique municipale.

Tout d'abord, le développement du logiciel de gestion financière suit son cours. Trois comités consultatifs ont été créés afin de bien cerner les réalités opérationnelles selon la taille des municipalités. Un très haut taux de participation a donc permis de récolter les commentaires et suggestions des municipalités, et ce, qu'elles utilisent ou non l'actuel logiciel de gestion municipale.

La programmation a commencé et tout est conçu avec le souci que le transfert des données, l'intégration et la transition vers le nouveau logiciel, lorsqu'il sera prêt, se fassent de la façon la plus fluide possible.

3 000 demandes d'assistance

Système de suivi d'assistance technique et soutien aux opérations

La mise en place d'un nouveau système d'assistance technique a permis d'élever encore d'un cran la qualité du support offert aux municipalités utilisant les services informatiques de la FQM. Le constat ayant été fait que la majorité des quelque 3 000 demandes reçues annuellement concernent de l'assistance à l'utilisation, l'équipe a mis en place des moyens de répondre plus rapidement et efficacement aux utilisateurs, dont :

- ▶ La possibilité pour l'utilisateur de faire le suivi du traitement de sa demande et de revenir sur les demandes formulées précédemment par son organisation avec les réponses obtenues. Des réponses peuvent donc être trouvées sans attendre le retour d'appel de l'assistance technique;
- ▶ La possibilité de sélectionner un moment précis pour le retour d'appel de l'assistance technique afin d'éviter de manquer l'appel;
- ▶ La constitution d'une banque de connaissances évolutive regroupant des guides d'utilisation qui sont d'ailleurs automatiquement proposés à l'utilisateur lors d'une demande de support sur un sujet traité par ces guides;
- ▶ La récolte d'informations sur le type de demandes afin d'orienter les services de soutien vers les besoins des municipalités, soit en produisant des guides ou en modifiant des fonctionnalités;
- ▶ Finalement, la collecte des informations colligées sur la nature des demandes, leur criticité et délais d'intervention permettront d'orienter les futurs développements en soutien technique, accompagnement des utilisateurs et développement logiciel.

INGÉNIERIE ET INFRASTRUCTURES

La dernière année a une fois de plus démontré que le service de l'ingénierie et des infrastructures répond à un besoin réel auprès de nos membres, avec 520 projets réalisés par l'équipe comptant 37 professionnels.

Parmi les multiples réalisations de la dernière année, certains éléments sont à souligner :

- ▶ L'équipe du service d'**architecture** a doublé afin de répondre à une demande plus grande de projets à préparer dans le cadre de demandes de subventions;
- ▶ Le service de **géomatique** a officiellement débuté ses activités avec une ressource dédiée à ces projets;
- ▶ Deux ingénieurs se sont ajoutés à l'équipe spécialisée en **traitement des eaux**, tant l'eau potable que les eaux usées. Parmi les actions posées cette année, plus de 80 municipalités ont été accompagnées dans leur processus de mise aux normes pour se conformer au *Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées* (ROMÆU);
- ▶ Des ateliers techniques et des formations sur la **gestion des actifs** ont été suivis par 136 participants provenant de 5 MRC;
- ▶ L'environnement et les **changements climatiques** ont également occupé une place importante dans les mandats de la dernière année. Une ingénieure est d'ailleurs dédiée uniquement à ces enjeux. En plus d'accompagner les municipalités, le service a également donné des ateliers techniques sur les changements climatiques avec la contribution financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi que du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;
- ▶ Plusieurs projets de **recharge de plages** pour contrer l'érosion côtière ont été complétés et d'autres sont à venir.

Un service près des membres

Le service de l'ingénierie et des infrastructures a des points de services dans 6 régions du Québec soit à Québec, Matane, Trois-Pistoles, Nicolet, Windsor et Anjou.

Cette proximité avec les membres de la FQM permet d'avoir une approche personnalisée. De plus, la connaissance pointue des enjeux municipaux dans la conception et la réalisation de projets d'infrastructures autant routières que bâties permet d'accompagner et de bien conseiller les municipalités à toutes les étapes du projet.

Ainsi, ce service peut développer des projets et aider les municipalités dans la recherche de subventions menant à leur réalisation. En se positionnant comme un catalyseur de projets, le service de l'ingénierie et des infrastructures contribue au développement régional.

520 projets réalisés

37 professionnels

6 points de services régionaux

SERVICE D'APPROVISIONNEMENT MUNICIPAL

Dans la dernière année, le service d'approvisionnement municipal (SAM) a accompagné une quarantaine de municipalités dans leurs projets d'achats par appel d'offres en apportant son expertise dans la rédaction des devis techniques et, pour plusieurs de ces projets, en offrant un service clé en main allant jusqu'à la validation de la conformité des offres reçues.

Éclairage DEL

Le programme de conversion des luminaires de rues pour un éclairage aux DEL et celui à plus faible émission de lumière bleue pour protéger les réserves de ciel étoilé se sont poursuivis avec Énergère. À ce jour, un total de plus de 240 municipalités ont profité de ces programmes d'achat groupé, pour réaliser leur projet de conversion ou sont en voie de le faire.

Les Rendez-vous du SAM

Le SAM a tenu un Rendez-vous juridique virtuel en décembre 2021 sous le thème de *La gestion contractuelle* auquel se sont inscrits 275 intervenants du monde municipal. La 2^e édition en ligne du Rendez-vous technique a, quant à elle, eu lieu le 22 juin 2022 sous le thème de *La gestion des eaux*. Ces événements connaissent un tel succès qu'ils se poursuivront en format virtuel.

Les partenaires du SAM

Aménagement urbain



Assurances et services financiers



Environnement et énergie



Envoi de colis



Fouritures de bureau



Luminaires DEL



Messagerie



Mutuelle SST



Publication juridique



Signalisation en zone scolaire



Solutions d'éclairage



Solutions numériques



Téléphonie mobile



Voirie et transport





SERVICE D'ASSISTANCE JURIDIQUE

Le Service d'assistance juridique (SAJ) de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) est désormais sous la même direction que la prévention des sinistres, les deux services étant complémentaires. La mission première du SAJ est de travailler en prévention pour éviter les erreurs et omissions dans les différents documents légaux que peut avoir à produire et signer une municipalité, MRC ou régie intermunicipale. Dans cette optique, les membres bénéficient annuellement de quatre heures de services sans frais.

Cette année, de nouvelles ressources ont intégré l'équipe du Service d'assistance juridique, dont une avocate ainsi qu'une technicienne juridique. Toutes deux issues du monde municipal, ayant travaillé plusieurs années dans un greffe de municipalité, elles apportent ainsi un bagage important de connaissances pointues des enjeux les plus souvent rencontrés.

Dans la dernière année, plus de 650 dossiers ont été traités sur des sujets touchant principalement :

- ▶ La réglementation, particulièrement en urbanisme;
- ▶ La gestion contractuelle.

En plus du traitement régulier des mandats de conseil juridique, cette année encore, le SAJ a dispensé des formations et donné des conférences toujours dans un objectif de prévention d'un point de vue juridique: élections municipales, gestion contractuelle, régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives et du littoral, transmission des soumissions par voie électronique, constitution d'un dossier de propriété, règlements sur les clapets antiretour, émission de permis et certificats comptent parmi les sujets abordés.

**650 dossiers
traités**



ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS 2021-2022

1 ► Réunions du conseil d'administration

Cette année a aussi marqué le retour de nos réunions du conseil d'administration en personne. Le nouveau CA – composé de nouveaux membres à la suite des élections municipales de novembre dernier – s'est donc réuni à plusieurs reprises afin de discuter des orientations générales de la Fédération à titre de porte-parole des régions. Nos 47 administrateurs sont à l'image de la force des régions du Québec.

2 ► 30 septembre 2021 1^{er} Congrès post-pandémique de la FQM

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) tenait son 79^e Congrès annuel au Centre des congrès de Québec sous la présidence de M. Martin Dulac, maire de McMasterville et administrateur de la FQM. Pour ce premier événement d'envergure dans la région de Québec depuis le début de la pandémie, la FQM a redoublé d'efforts et d'innovation pour organiser ce Congrès dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Au total, trois parcours-bulles de 250 congressistes ont participé à l'événement qui avait pour thème *Maintenant*.





3 ▶ 1^{er} et 2 décembre 2021
Assemblée des MRC

Comptant plus de 250 participants, cette Assemblée des MRC proposait une programmation chargée traitant notamment de développement énergétique, de développement économique local et régional, d'immigration et de francisation de même que de la réforme de la collecte sélective. La FQM profitait de l'événement pour y dévoiler deux projets favorisant l'intégration des nouveaux arrivants en région: Accueillir en français et le Prix Ulrick-Chérubin.



4 ▶ 1^{er} décembre 2021
Le Rendez-vous SAM

Le webinar comptait sur la participation de plus de 150 participants intéressés à en apprendre davantage sur les soumissions et l'importance de la gestion contractuelle dans le monde municipal.



5 ▶ 14 décembre 2021
Journée expertise jeunesse

La 2^e édition de la Journée expertise jeunesse, présentée par Desjardins, s'est tenue à Québec en présence du député de Beauce-Sud et adjoint parlementaire du premier ministre du Québec pour le volet jeunesse, Samuel Poulin. Ateliers, conférence et période de réseautages ont été autant de moments propices aux échanges entre professionnels en lien avec les dossiers jeunesse, ainsi que des personnes intéressées à ces dossiers.



6 ▶ 7 et 8 avril 2022

Rencontre des employés de la FQM

À la suite de l'acquisition de La Mutuelle des municipalités du Québec (devenue le Fonds d'assurance des municipalités du Québec) par la FQM, celle-ci a tenu un rassemblement de tous les employés du groupe de la FQM au Centre des congrès de Lévis en avril. Dans une optique de renforcer les liens, présenter à tous l'éventail des services regroupés au sein de l'organisation afin de soutenir les municipalités de partout au Québec, la FQM était ravie de pouvoir réunir ses équipes actives aux quatre coins du Québec.

7 ▶ 27 avril 2022

5^e Rendez-vous du développement local et régional

Plus de 300 participants se sont réunis au Delta Mont Sainte-Anne, centre de villégiature et de congrès pour échanger sur les enjeux de pénurie de main-d'œuvre, de entrepreneuriat et la régionalisation de l'immigration. Élus-es, gestionnaires, professionnels en développement économique et territorial étaient au rendez-vous de cette 5^e édition qui prenait place sous le thème *Des opportunités à saisir*.





8 ► 25 et 26 mai 2022

Assemblée des MRC

Développement local, plateforme électorale, santé, logement, Internet haute vitesse et immigration ont fait partie des discussions. Lors de son passage, le Premier ministre François Legault a annoncé son engagement à compléter la desserte cellulaire au cours de son prochain mandat, une demande prioritaire de la FQM et ses membres. Les cinq chefs des principales formations politiques du Québec étaient présents pour cet événement, afin d'échanger avec les préfets et préfètes présentes. Lors de l'Assemblée a aussi eu lieu le dévoilement des lauréats de la 1^{re} édition du Prix Ulrick-Chérubin, récompensant les initiatives d'accueil et d'intégration de nouveaux arrivants.



9 ► 2 et 3 juin 2022

Séminaire des courtiers

Notre réseau de courtiers d'assurance était convié à un séminaire à l'Auberge du Lac Taureau, dans la région de Lanaudière, afin de leur présenter l'image du Fonds d'assurance des municipalités du Québec (anciennement La Mutuelle des municipalités du Québec) et la structure de l'organisation. Pour l'occasion, plusieurs aspects entourant l'assurance de dommages étaient présentés. Cette rencontre était un incontournable pour la FQM, qui tenait à rappeler son appui au réseau de courtiers qui sillonnent les régions du Québec pour assurer les municipalités.



10 ► 22 juin 2022

Le Rendez-vous technique du SAM

Sous le thème *La gestion des eaux - Ce qu'il faut savoir!* le Rendez-vous technique du SAM a connu un très grand succès! Plus de 300 participants ont assisté à cette série de webinaires qui se déroulaient en un avant-midi.



11 ► 22 juin 2022

Conférence de presse « Lettres attachées »

La Fédération québécoise des municipalités (FQM), en partenariat avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), dévoilait la création du projet Lettres attachées, un programme unique d'ateliers de création visant à promouvoir et à mettre en valeur la langue française dans les bibliothèques des 17 régions du Québec participantes.



COMPOSITION DES INSTANCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉGION 01 – Bas-Saint-Laurent

Bertin Denis, préfet de la MRC Les Basques

Michel Lagacé, maire de Saint-Cyprien et préfet de la MRC de Rivière-du-Loup

Bruno Paradis, maire de Price et préfet de la MRC de La Mitis

Francis St-Pierre, maire de Saint-Anaclet-de-Lessard et préfet de la MRC de Rimouski-Neigette

RÉGION 02 – Saguenay – Lac-Saint-Jean

Gérald Savard, maire de Bégin et préfet de la MRC Le Fjord-du-Saguenay

Luc Simard, préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine

RÉGION 03 – La Capitale-Nationale

Pierre Lefrançois, maire de L'Ange-Gardien et préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré

Michel Blackburn, maire de Cap-Santé

RÉGION 04 – Mauricie

Larry Bernier, maire de Lac-Édouard

Luc Dostaler, maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

RÉGION 05 – Estrie

Jacques Demers, président, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog

Daniel Gendron, maire de Nantes

Robert G. Roy, préfet de la MRC du Haut-Saint-François

Paul Sarrazin, maire de Sainte-Cécile-de-Milton et préfet de la MRC de La Haute-Yamaska

RÉGION 07 – Outaouais

Luc Desjardins, maire de Ripon

Chantal Lamarche, préfète de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

RÉGION 08 – Abitibi-Témiscamingue

Jaclin Bégin, maire de Sainte-Germaine-Boulé et préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest

Claire Bolduc, préfète de la MRC de Témiscamingue

RÉGION 09 – Côte-Nord

Est de la région

Luc Noël, préfet de la MRC de Minganie

Ouest de la région

Micheline Anctil, mairesse de Forestville et préfète de la MRC de La Haute-Côte-Nord

RÉGION 11 – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Gaspésie

Guy Bernatchez, préfet de la MRC de La Haute-Gaspésie

Délisca Ritchie-Roussy, mairesse de Murdochville

Îles-de-la-Madeleine

Jonathan Lapierre, 1^{er} vice-président, maire des Îles-de-la-Madeleine et président de la communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

RÉGION 12 – Chaudière-Appalaches

Jonathan V. Bolduc, maire de Saint-Victor et préfet de la MRC Beauce-Centre (anciennement MRC Robert-Cliche)

Jacynthe Patry, mairesse de la Paroisse de Disræli et préfète de la MRC des Appalaches

Dany Quirion, maire de Saint-Honoré-de-Shenley et préfet de la MRC Beauce-Sartigan

Réal Turgeon, maire de Saint-Isidore

RÉGION 14 – Lanaudière

Audrey Boisjoly, 2^e vice-présidente et mairesse de Saint-Félix-de-Valois

Patrick Massé, préfet de la MRC de Montcalm

RÉGION 15 - Laurentides

André Genest, préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut

Steven Larose, maire de Montcalm

Pascal Quevillon, maire d'Oka

RÉGION 16 - Montérégie (Groupe de l'Est)

Groupe de l'Est

M^e Louise Arpin, mairesse de La Présentation

Groupe de l'Ouest

Patrick Bousez, maire de Rivière-Beaudette et préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

Groupe du Richelieu

Marilyn Nadeau, mairesse de Saint-Jean-Baptiste et préfète de la MRC de La Vallée-du-Richelieu

Groupe du Sud

Chantal Pelletier, mairesse de Napierville

RÉGION 17 - Centre-du-Québec

Line Fréchette, mairesse de Saint-Majorique-de-Grantham

Raymond Noël, maire de Saint-Célestin

Guy St-Pierre, maire de Manseau

Municipalités de 5 000 à 10 000 habitants

Michel Couturier, maire de La Malbaie

Municipalités de plus de 10 000 habitants

Antoine Tardif, maire de Victoriaville

Municipalités bilingues

Scott Pearce, maire du Canton de Gore et préfet de la MRC d'Argenteuil

Communauté métropolitaine de Québec

Pierre Renaud, maire de Beaupré

Communauté métropolitaine de Montréal

Martin Dulac, maire de McMasterville

Représentant du conseil d'administration de FQM Services

Martin J. Côté, maire de Saint-Lazare-de-Bellechasse

Représentants les Municipalités assurées

Michaël Pilote, maire de Baie-Saint-Paul

Louis-Georges Simard, maire de Rivière-Ouelle et vice-président du conseil d'administration du Fonds d'assurance des municipalités du Québec

FQM SERVICES, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ

Jaclin Bégin, maire de Sainte-Germaine-Boulé et préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest

Claire Bolduc, préfète de la MRC de Témiscamingue

Jonathan V. Bolduc, maire de Saint-Victor et préfet de la MRC Beauce-Centre (anciennement Robert-Cliche)

Martin J. Côté, maire de Saint-Lazare-de-Bellechasse

Germain Caron, maire de Saint-Henri

Jacques Demers, président, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog

Chantal Lamarche, préfète de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

Martin Landry, maire d'Alberville

Raymond Noël, maire de Saint-Célestin

Pierre Renaud, maire de Beaupré

Réal Turgeon, maire de Saint-Isidore

FQM ASSURANCES

Jacques Demers, président de la FQM, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog

Louis-Georges Simard, maire de Rivière-Ouelle et élu représentant les Municipalités assurées par le Fonds d'assurance des municipalités du Québec

Mario Alain, maire de la Ville de Portneuf

Donna Salvati, mairesse de Val-Morin

Nancy St-Pierre, mairesse de Saint-Joseph-de-Kamouraska

Jocelyn Couture, président et chef de la direction chez Tink

Jacques Lefebvre, administrateur de sociétés certifié, formateur au Collège des Administrateurs de Sociétés et compagnon de l'Ordre des comptables professionnels du Québec

André Normandin, actuaire et président-fondateur de la firme Normandin Actuaires

Robert Sauvé, gestionnaire retraité de la Société du Plan Nord et de la fonction publique

COMMISSION PERMANENTE DU TERRITOIRE

Réal Turgeon, maire de Saint-Isidore, président de la commission et membre du conseil d'administration de la FQM

M^e Louise Arpin, mairesse de La Présentation, vice-présidente de la commission et membre du conseil d'administration de la FQM

Bruno Paradis, maire de Price, préfet de la MRC de La Mitis et membre du conseil d'administration de la FQM

Pierre Lefrançois, maire de L'Ange-Gardien, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré et membre du conseil d'administration de la FQM

Michel Blackburn, maire de Cap-Santé et membre du conseil d'administration de la FQM

Paul Sarrazin, maire de Sainte-Cécile-de-Milton, préfet de la MRC de La Haute-Yamaska et membre du conseil d'administration de la FQM

Dany Quirion, maire de Saint-Honoré-de-Shenley, préfet de la MRC Beauce-Sartigan et membre du conseil d'administration de la FQM

Line Fréchette, mairesse de Saint-Majorique-de-Grantham et membre du conseil d'administration de la FQM

Guy St-Pierre, maire de Manseau et membre du conseil d'administration de la FQM

Denis Paquin, maire de Sainte-Angèle-de-Monnoir et préfet de la MRC de Rouville

Julie Lussier, mairesse de Saint-Charles-sur-Richelieu

Jean-Luc Barthe, maire de Saint-Ignace-de-Loyola

Bruno Côté, maire du Canton de Potton

Lise Michaud, mairesse de Mercier

Francis Corbeil, maire de Sainte-Lucie-des-Laurentides

Véronique Venne, mairesse de Sainte-Marie-Salomé

Diane Dallaire, mairesse de la Ville de Rouyn-Noranda

Danny Roy, directeur général de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Joane Saulnier, directrice générale de la MRC du Haut-Richelieu

Véronique Proulx, directrice du service de l'aménagement du territoire de la MRC Rimouski-Neigette et membre de l'Association des aménagistes régionaux du Québec (AARQ)

Sébastien Roy, responsable de l'urbanisme à la municipalité de Saint-Henri et membre de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ)

Josiane Pelosse, directrice du service du développement du milieu de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine et membre de l'Association des directions du développement économique local du Québec (ADDELQ)

COMMISSION PERMANENTE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Michel Lagacé, maire de Saint-Cyprien, préfet de la MRC de Rivière-du-Loup, président de la commission et membre du conseil d'administration de la FQM

Guy Bernatchez, préfet de la MRC de La Haute-Gaspésie, vice-président de la commission et membre du conseil d'administration de la FQM

Luc Simard, préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine et membre du conseil d'administration de la FQM

Chantal Lamarche, préfète de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et membre du conseil d'administration de la FQM

Luc Noël, préfet de la MRC de Minganie et membre du conseil d'administration de la FQM

Luc Desjardins, maire de Ripon et membre du conseil d'administration de la FQM

Luc Martel, maire de La Tuque

Normand St-Amour, maire de Chutes-Saint-Philippe

Benoit Yergeau, maire de Saint-Pie-de-Guire

Marcel Boulay, conseiller municipal à la municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir

Yanick Baillargeon, préfet de la MRC du Domaine-du-Roy

Marc L'Heureux, maire de Brébeuf et préfet de la MRC des Laurentides

Robert Savoie, maire de Saint-Valérien

Martin Roch, maire de Saint-Mathieu-d'Harricana

Rick Tanguay, directeur général de Chutes-aux-Outardes

Guy-Lin Beaudoin, directeur général de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

Martin Ferron, maire de Malartic et préfet de la MRC de La Vallée-de-l'Or

Le président et les vice-présidents du conseil d'administration de la FQM sont membres d'office des commissions, comités et regroupements.

Jonathan Doucet, coordonnateur des services à la MRC de Maria-Chapdelaine et membre de l'Association des aménagistes régionaux du Québec (AARQ)

Philip Pineault-Jomphe, directeur du service de développement économique et commissaire industriel de la MRC de Minganie et membre de l'Association des directions du développement économique local du Québec (ADDELQ)

COMMISSION PERMANENTE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Scott Pearce, maire du Canton de Gore, préfet de la MRC d'Argenteuil, président de la commission et membre du conseil d'administration de la FQM

Martin Dulac, maire de McMasterville, vice-président de la commission et membre du conseil d'administration de la FQM

Larry Bernier, maire de Lac-Édouard et membre du conseil d'administration de la FQM

Robert G. Roy, préfet de la MRC du Haut-Saint-François et membre du conseil d'administration de la FQM

Luc Dostaler, maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et membre du conseil d'administration de la FQM

Daniel Gendron, maire de Nantes et membre du conseil d'administration de la FQM

Marc L'Heureux, maire de Brébeuf et préfet de la MRC des Laurentides

Guillaume Lamoureux, maire de La Pêche

Guy Adam, maire de Rougemont

Sébastien Marcil, maire de Saint-Roch-de-l'Achigan

Adam Rousseau, maire de Saint-François-Xavier-de-Brompton

Geneviève Dubois, mairesse de Nicolet et préfète de la MRC de Nicolet-Yamaska

Isabelle Perreault, mairesse de Saint-Alphonse-Rodriguez et préfète de la MRC de Matawanie

Maxime Dauplaise, directeur général de Sainte-Anne-de-Sorel

Alexandre Racicot, directeur du service de l'aménagement de la MRC du Haut-Saint-Laurent et président de l'Association des aménagistes régionaux du Québec (AARQ)

Francis Gaudet, directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement de la MRC de D'Autray et membre de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ)

COMMISSION PERMANENTE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE, DE LA CULTURE ET DE LA DÉMOCRATIE

Claire Bolduc, préfète de la MRC de Témiscamingue, présidente de la commission et membre du conseil d'administration de la FQM

Raymond Noël, maire de Saint-Célestin, vice-président de la commission et membre du conseil d'administration de la FQM

Bertin Denis, préfet de la MRC des Basques et membre du conseil d'administration de la FQM

Jacynthe Patry, mairesse de la Paroisse de Disræli, préfète de la MRC des Appalaches et membre du conseil d'administration de la FQM

Micheline Anctil, mairesse de Forestville, préfète de la MRC de La Haute-Côte-Nord et membre du conseil d'administration de la FQM

Délisca Ritchie-Roussy, mairesse de Murdochville et membre du conseil d'administration de la FQM

Michel Blackburn, maire de Cap-Santé et membre du conseil d'administration de la FQM

Michaël Pilote, maire de Baie-Saint-Paul et membre du conseil d'administration de la FQM

Chantale Lavoie, préfète de la MRC de La Matapédia

Samuel Parisé, préfet de la MRC du Rocher-Percé

Isabelle Lessard, mairesse de Chapais

Jocelyne Caron, préfète de la MRC de Montmagny

Jean-Yves St-Arnaud, préfet de la MRC de Maskinongé et président du Consortium en développement social de la Mauricie

Mélanie Clavet, mairesse de Petite-Vallée

Vicky Énard, mairesse de Labelle

André Brunette, maire d'Huntingdon

Marc-Antoine Lefebvre, directeur général de Saint-Alexandre

Jean-Maxime Dubé, directeur général de la MRC de Rimouski-Neigette

Marie-Andrée Mayrand, directrice du service de développement de la MRC de La Vallée-de-l'Or, membre de l'Association des directions du développement économique local du Québec (ADDELQ)

COMMISSION PERMANENTE DE L'ÉCONOMIE, DE LA MAIN-D'ŒUVRE, DE L'IMMIGRATION ET DE LA FISCALITÉ

Patrick Massé, préfet de la MRC de Montcalm, président de la commission et membre du conseil d'administration de la FQM

Francis St-Pierre, maire de Saint-Anaclet-de-Lessard, préfet de la MRC de Rimouski-Neigette, vice-président de la commission et membre du conseil d'administration de la FQM

Jonathan V. Bolduc, maire de Saint-Victor, préfet de la MRC de Beauce-Centre (anciennement Robert-Cliche) et membre du conseil d'administration de la FQM

Michel Couturier, maire de La Malbaie et membre du conseil d'administration de la FQM

Guy Bernatchez, préfet de la MRC de La Haute-Gaspésie et membre du conseil d'administration de la FQM

Jaclin Bégin, maire de Sainte-Germaine-Boulé, préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest et membre du conseil d'administration de la FQM

Martin Landry, maire d'Alberville

Robert Vyncke, maire de Saint-Paul-d'Abbotsford

Yves Montigny, maire de Baie-Comeau

Marie-Hélène Demers, mairesse de Sainte-Madeleine

Vincent More, maire de Notre-Dame-du-Portage

Pierre Tremblay, maire des Éboulements et préfet de la MRC de Charlevoix

Marc Carrière, préfet de la MRC des Collines-de-l'Outaouais

Mélisa Camiré, directrice générale de Bolton-Est

Stéphane Bergeron, directeur général de la MRC de Lotbinière

Stéphane Paré, directeur du service de développement économique de la MRC de Montcalm et membre de l'Association des directions du développement économique local du Québec (ADDELQ)

COMMISSION PERMANENTE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET PUBLIQUE

Steven Larose, maire de Montcalm, président de la commission et membre du conseil d'administration de la FQM

Patrick Bousez, maire de Rivière-Beaudette, préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, vice-président de la commission et membre du conseil d'administration de la FQM

Pascal Quevillon, maire d'Oka et membre du conseil d'administration de la FQM

Gérald Savard, maire de Bégin, préfet de la MRC Le Fjord-du-Saguenay et membre du conseil d'administration de la FQM

Martin J. Côté, maire de Saint-Lazare-de-Bellechasse et membre du conseil d'administration de la FQM

Chantale Pelletier, mairesse de Napierville et membre du conseil d'administration de la FQM

Christian Gendron, maire de Sainte-Geneviève-de-Batiscan

Normand Saint-Amour, maire de Chutes-Saint-Philippe

Christian Ouellette, maire de Delson et préfet de la MRC de Roussillon

Claude Gauthier, maire de Richelieu

Gino Moretti, maire de Saint-Anicet

Denis Gauthier, maire de Saint-Siméon

Gilles Giroux, maire de Sainte-Euphémise-de-la-Rivière-du-Sud

Gaétan Guindon, maire de Denholm

Anick Morin, directrice générale de Val-des-Bois

Line Ross, directrice générale de la MRC de La Matanie

COMMISSION PERMANENTE DES ENJEUX URBAINS

Antoine Tardif, maire de Victoriaville, président de la commission et membre du conseil d'administration de la FQM

Pierre Renaud, maire de Beaupré, vice-président de la commission et membre du conseil d'administration de la FQM

Luc Dostaler, maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et membre du conseil d'administration de la FQM

Micheline Anctil, mairesse de Forestville, préfète de la MRC de La Haute-Côte-Nord et membre du conseil d'administration de la FQM

Patrick Massé, préfet de la MRC de Montcalm et membre du conseil d'administration de la FQM

Patrick Bousez, maire de Rivière-Beaudette, préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et membre du conseil d'administration de la FQM

Michel Couturier, maire de La Malbaie et membre du conseil d'administration de la FQM

Martin Dulac, maire de McMasterville et membre du conseil d'administration de la FQM

Michaël Pilote, maire de Baie Saint-Paul et membre du conseil d'administration de la FQM

Mathieu Maisonneuve, maire de Saint-Lin-Laurentides

Yves Montigny, maire de Baie-Comeau

Jacques Gariépy, maire de Saint-Sauveur

André Villeneuve, maire de Lanoraie

Luc Martel, maire de La Tuque

Frédéric Broué, maire de Sainte-Agathe-des-Monts

Gilles Daraïche, maire de Chandler

Olivier Dumais, maire de Saint-Lambert-de-Lauzon

Jonathan Moreau, maire de Saint-Apollinaire

Francine Fortin, mairesse de Maniwaki

Charles Brochu, maire de Lac-Beauport

Joffrey Bouchard, directeur général de la MRC de L'Assomption

Nathalie Labrie, directrice du service de développement de la MRC de Coaticook et membre de l'Association des directions du développement économique local du Québec (ADDELQ)

Cynthia Gagnon, urbaniste à la MRC du Haut-Richelieu et membre de l'Association des aménagistes régionaux du Québec (AARQ)

COMITÉ FEMMES ET POLITIQUE MUNICIPALE

Marilyn Nadeau, mairesse de Saint-Jean-Baptiste, préfète de la MRC de La Vallée-du-Richelieu, présidente du comité et membre du conseil d'administration de la FQM

Chantale Lavoie, préfète de la MRC de La Matapédia, vice-présidente du comité et membre de la FQM

M^e Louise Arpin, mairesse de La Présentation et membre du conseil d'administration de la FQM

Micheline Anctil, mairesse de Forestville, préfète de la MRC de La Haute-Côte-Nord et membre du conseil d'administration de la FQM

Délisca Ritchie-Roussy, mairesse de Murdochville et membre du conseil d'administration de la FQM

Jacynthe Patry, mairesse de la Paroisse de Disræli, préfète de la MRC des Appalaches et membre du conseil d'administration de la FQM

Line Fréchette, mairesse de Saint-Majorique-de-Grantham et membre du conseil d'administration de la FQM

Caroline Pilon, mairesse adjointe et conseillère municipale à la Ville de Victoriaville

Vicky Emard, mairesse de Labelle

Julie Pressé, mairesse de Fortierville

Suzanne Rhéaume, mairesse de Cacouna

COMITÉ JEUNES ÉLUS-ES MUNICIPAUX

Michaël Pilote, maire de Baie-Saint-Paul, président du comité et membre du conseil d'administration de la FQM

Samuel Parisé, préfet de la MRC du Rocher-Percé, vice-président du comité et membre de la FQM âgé entre 18 et 40 ans

Luc Dostaler, maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et membre du conseil d'administration de la FQM

Jonathan V. Bolduc, maire de Saint-Victor, préfet de la MRC Beauce-Centre (anciennement Robert-Cliche) et membre du conseil d'administration de la FQM

William Guillemette, conseiller municipal de Saint-Séverin-de-Prouxville

Isabelle Lessard, mairesse de Chapais

Mélanie Clavet, mairesse de Petite-Vallée

Simon Thériault, directeur général de Port-Neuf-sur-Mer

REGROUPEMENT DES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES

Guy Bernatchez, préfet de la MRC de La Haute-Gaspésie, président du regroupement et membre du conseil d'administration de la FQM

Luc Simard, préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine, vice-président du regroupement et membre du conseil d'administration de la FQM

Francis St-Pierre, maire de Saint-Anaclet-de-Lessard, préfet de la MRC de Rimouski-Neigette et membre du conseil d'administration de la FQM

Chantal Lamarche, préfète de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et membre du conseil d'administration de la FQM

Jaclin Bégin, maire de Sainte-Germaine-Boulé, préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest et membre du conseil d'administration de la FQM

Luc Noël, préfet de la MRC de Minganie et membre du conseil d'administration de la FQM

Micheline Anctil, mairesse de Forestville, préfète de la MRC de La Haute-Côte-Nord et membre du conseil d'administration de la FQM

Luc Martel, maire de La Tuque

Yanick Baillargeon, préfet de la MRC du Domaine-du-Roy

Lise Boulianne, mairesse de Sacré-Cœur

Marcel Furlong, préfet de la MRC de Manicouagan

Pascal Rheault, maire de Sainte-Gertrude-Manneville

Jane Toller, préfète de la MRC de Pontiac

Réjean Gouin, maire de Saint-Michel-des-Saints

Gérald Beaulieu, maire de Baie-des-Sables

Sébastien Gariépy, directeur général de Saint-Michel-des-Saints

Réal Brassard, directeur général et greffier-trésorier à la MRC de Matawinie

Jocelyn Campeau, directeur du service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle et membre de l'Association des aménagistes régionaux du Québec (AARQ)

Sylvain Thiboutot, directeur du service de développement de la MRC de L'Islet et membre de l'Association des directions du développement économique local du Québec (ADDELQ)

FONDS DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES MUNICIPALITÉS

André Genest, président et préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut

Délisca Ritchie-Roussy, représentante des membres du CA de la FQM et mairesse de Murdochville

Bertin Denis, représentant des membres du CA de la FQM et préfet de la MRC Les Basques

Guy St-Pierre, représentant des membres du CA de la FQM et maire de Manseau

Jean-Luc Barthe, élu membre de la FQM et maire de Saint-Ignace-de-Loyola

Anne Caron, élue membre de la FQM et mairesse de Saint-Damase-de-L'Islet

Bernard Thompson, élu membre de la FQM et maire de Hérouxville

M^e Olivier Trudel, avocat et coordonnateur au Service d'assistance juridique de la FQM agissant à titre de secrétaire du comité, mais sans droit de vote

TABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

Luc Simard, préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine et président de la Table

Joffrey Bouchard, directeur général de la MRC de l'Assomption et président de l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec (ADGMRCQ)

Sylvain Berthiaume, directeur général de la MRC de Marguerite-D'Youville

Bernard Paré, directeur général de Développement Côte-de-Beaupré

Carole Mercier, conseillère en développement à la SDÉ région de Thetford

Vincent Lecorne, directeur général de l'Association des professionnels en développement économique du Québec (APDEQ)

Éric Desaulniers, directeur général des Fonds locaux de solidarité FTQ

Pascal Harvey, directeur général du Réseau des SADC et CAE

Karine Plamondon, directrice de la coordination des interventions économiques territoriales, Entrepreneuriat, compétitivité des entreprises et des régions au ministère de l'Économie et de l'Innovation

Louis-Philippe Forget, directeur, direction du développement économique local et régional et des marchés publics au ministère de l'Économie et de l'Innovation

Jacques Laberge, directeur général de l'ADGMRCQ

PUBLICATIONS

Depuis septembre 2021, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a maintenu des communications fréquentes avec l'ensemble de ses membres, partenaires et organismes collaborateurs, telles qu'en témoignent les publications suivantes.





**FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS**

1134, Grande Allée Ouest
Bureau RC 01
Québec (Québec) G1S 1E5

   fqm.ca